

Séance 5 : Qu'est-ce qu'un écoquartier ?

Les critères justifiant le label écoquartier sont nombreux. Ils concernent l'habitat et l'environnement.

Ils ont pour objectifs le bien-être des habitants et le respect du développement durable en favorisant l'écoconstruction, la gestion des déchets et de l'eau, les mobilités douces, la biodiversité.

Lexique :

Mobilité durable : mode d'aménagement du territoire qui privilégie les transports peu polluants et respectueux du cadre de vie, tels que la marche, le vélo, les transports en commun, le train.

Énergies renouvelables : sources d'énergie qui peuvent être renouvelées naturellement et rapidement et qui ne produisent pas ou peu de déchets. Par exemple, les énergies solaire, éolienne, hydraulique, marine ou la géothermie.